

JULIEN L.

**Avocat à la Cour d'Appel de Bordeaux
SELARL Bardet et Associés (Bordeaux)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Dans le cadre de mon activité d'avocat je suis amené à traiter différentes sortes de dossiers plutôt concentrés sur le droit civil, droit des affaires, droit immobilier et le droit pénal (de manière épisodique).

Naturellement l'exercice d'une telle activité implique également de maîtriser les différents droits processuels dont la procédure civile et la procédure pénale notamment !

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Après avoir obtenu mon Master II Droit privé fondamental à l'UPPA, j'ai suivi la formation IEJ de l'université de Pau afin d'obtenir le CRFPA.

Après obtention du CRFPA, j'ai suivi une formation de deux ans à l'EDA de Bordeaux (école des avocats) au cours de laquelle se sont alternés des périodes de cours et des stages (en commissariat / étude d'huissier et au service du parquet du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux) mais également en cabinet d'avocat (stage de 6 mois au sein de mon cabinet actuel la SELARL Bardet et Associés).

A l'issue de cette formation j'ai obtenu mon CAPA (diplôme d'avocat) et me suis vu proposer un poste de collaborateur libéral au sein du cabinet Bardet et Associés situé en plein cœur de Bordeaux (entre la place de la Comédie et la Place des Quinconces).

J'y exerce à présent mon activité depuis décembre 2013, date de ma prestation de serment.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master II Droit privé fondamental m'a beaucoup aidé à intégrer cette belle profession d'avocat.

Outre l'aspect pratique de ce Master nous permettant d'appréhender le droit de manière plus concrète (réalisation de nombreux cas pratiques au cours de ce Master - groupe de parole et travaux dirigés sur différents aspects du droit), ce Master nous apprend également à travailler d'avantage par nous même (à savoir chercher ce qui est réellement intéressant pour un dossier, à construire une réflexion et à répondre aux questions juridiques que peuvent se poser des clients).

Ce Master m'a également permis de conforter mes bases en procédure civile et pénale.

Les actualisations réalisées dans chacune des matières me servent aujourd'hui au quotidien et la méthode apprise pour actualiser ses connaissances également (lors de ce Master on vous apprend à suivre régulièrement pour ne pas dire de manière hebdomadaire l'actualité juridique, à devenir curieux pour ceux qui ne l'étaient pas jusqu'alors).

Pour le reste, vous découvrirez une formation intéressante, qui vous servira quel que soit le métier envisagé par la suite !